

2020

sept. | Oct.

SUR LE

PONT

#72

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

DOSSIER > RENTRÉE SCOLAIRE, CE QUI CHANGE ACTUALITÉS > L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITÉ
CULTURE, UNE SAISON SCÉNIQUE EN SON GENRE TRAVAUX > TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS



À LA UNE

—• VERS UNE REPRISE EN TOUTE SÉRÉNITÉ



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE



Distribuée avec
ce journal, la plaquette
de la saison culturelle
2020-2021

L'actualité de ces dernières semaines a été marquée par ma réélection comme président de Grenoble-Alpes Métropole, et c'est avec un sentiment de reconnaissance du travail accompli, mais aussi le sens de la responsabilité, que j'engage un nouveau mandat de Président de notre Métropole.

Je reste engagé à 100% avec l'équipe municipale et nous sommes au travail pour faire de Pont de Claix une ville du bien-être. Une ville pour les familles, où le service public est à la hauteur des besoins, des attentes, des demandes. Une ville où les solidarités et les enjeux d'égalité ont un sens particulier. Une ville qui fera sa part en s'engageant pour une politique en matière d'environnement qui soit concrète, pragmatique et populaire.

Après un été riche en activités ludiques et de loisirs, c'est la rentrée à Pont de Claix et l'éducation est au cœur de nos préoccupations. Nous revenons à nos occupations et les petits Pontois retournent à l'école. Notre vigilance de tous les jours doit être maintenue. Nous avons pris toutes les mesures pour que l'éducation et les conditions de l'éveil de nos enfants et de nos jeunes soient réunies en conformité aux protocoles sanitaires. Ces derniers mois nous avons pris toutes les mesures pour que cette rentrée se passe en toute sérénité. Je souhaite désormais que chaque enfant retrouve le chemin de l'école, que les cours de récréation revivent, que l'ambiance des repas pris en commun pour certains soit au rendez-vous. Les activités extrascolaires ont été améliorées et nos jeunes pourront bénéficier de la mise en place du Pass' Sport Culture. Ce Pass' a été une des premières mesures que nous avons adoptées en conseil municipal. Il facilite l'accès à un riche panel d'activités culturelles et sportives en lien avec notre tissu associatif.

Ce début du mandat est déjà engagé de plain-pied et rien ne sera oublié dans notre activité quotidienne. Solidarités, logement, déplacements, tranquillité, santé, sports, culture, insertion, vie associative, lien entre les générations, accessibilité, dialogue avec les habitants... aucun sujet ne sera oublié dans notre action quotidienne. Cette rentrée se place sous le signe du développement de notre commune, sous le signe d'une animation culturelle qui sera au rendez-vous avec une programmation riche. Sous le signe de l'environnement avec une première décision importante : nous avons voté notre engagement avec la Métropole dans un projet de chaufferie bois qui va nous permettre d'entrer dans une nouvelle ère de production d'énergie propre et renouvelable. Ce n'est qu'un début. À Pont de Claix, nous défendrons une transition écologique concrète, pragmatique, audacieuse, de terrain et populaire.

Je souhaite à chacune et chacun une belle rentrée.

SUR LE PONT #72

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, F. Maurice-Laforge

Crédits photos

Service communication, S. Brunet, Pixabay

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



4

RETOUR EN IMAGES
sur les animations
de l'été

5/7

DOSSIER
Les nouveautés de
la rentrée

8/11

ACTUALITÉS
Tour d'horizon de
l'action publique

12

TRAVAUX
Les chantiers de l'été
et de la rentrée

14/15

AGENDA
Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...

Agir sans attendre

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que la majorité municipale conduite par Christophe Ferrari rende effectives plusieurs de ses propositions de campagne. Le conseil municipal du 9 juillet dernier a en effet permis de voter des délibérations très importantes pour le quotidien des habitants. Elles marquent le début d'un plan d'actions précis pour les six années à venir.

Le projet de la municipalité s'appuie sur deux grandes orientations politiques. D'une part, les services publics en direction de toute la population (familles, enfants, aînés...) avec la volonté de faire émerger de nouvelles solidarités pour répondre aux situations parfois très difficiles des plus fragiles. D'autre part, la transition écologique de la ville pour la rendre moins vulnérable au changement climatique et pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Des premières décisions pour le service public et la solidarité

Trois délibérations majeures ont été adoptées lors du conseil municipal du 9 juillet. L'instauration à Pont de Claix d'un dispositif de Complément minimum garanti à destination des personnes âgées et des étudiants (lire ci-contre). La mise en place d'un Pass' Sport-Culture pour les enfants des écoles élémentaires. L'application d'un prix plafond unique de 5 €

par repas pour les enfants inscrits à la restauration scolaire (lire page 5).

L'écologie en action

Le conseil municipal a voté deux délibérations : la création d'un réseau de chaleur bois énergie au sud de la commune et la signature d'une convention de partenariat avec la Métropole pour valoriser les certificats d'économies d'énergie. Un projet pour la biodiversité est en cours de réflexion au niveau du parc Borel (lire page 9).

Concier... encore et toujours

Pour tous les nouveaux projets et initiatives, l'équipe municipale est déterminée à maintenir le lien avec les Pontois en renforçant l'information en amont et en les invitant à participer à des temps d'échanges et de réflexion partagée. Louisa Laïb, adjointe à la démocratie locale, sera l'animatrice de cette volonté renouvelée.



Les élus lors du conseil municipal du 9 juillet. Prochain conseil le mercredi 23 septembre à 18h30 au Foyer municipal

SOLIDARITÉ

SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

C'est la conseillère municipale déléguée au projet, Myriam Martin-Arrête qui a présenté la délibération concernant le Complément minimum garanti. Le choix politique est affirmé et l'initiative est lancée. Des groupes de travail vont définir précisément les publics, le montant des aides et les critères d'accès. Il s'agit d'abord d'alléger les étudiants de leurs charges financières afin qu'ils puissent réussir leurs études et d'aider les personnes âgées ne pouvant bénéficier de l'Allocation de solidarité à retrouver du pouvoir d'achat. Cette expérimentation ciblée de la Ville marque sa volonté d'accompagner directement les habitants dont les ressources limitées pénalisent le quotidien et l'avenir.

PLAN DE MANDAT

UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE

« Les promesses n'engagent que ceux qui les croient ». Cette phrase que l'on prête à un ancien président de la République française ne devrait pas concerner Pont de Claix où la volonté des élus de la majorité municipale est d'inscrire très concrètement dans le temps le programme pour lequel ils ont été choisis par les électeurs. Pour cela, l'édition d'une brochure présentant l'ensemble des projets et des initiatives à mener à bien a été actée (diffusion prévue à l'automne). L'idée est d'avoir un plan de mandat qui servira de référence à tous les acteurs de la commune et à ses nombreux partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Ce document unique se conçoit comme une véritable feuille de route pour la période 2020-2026. Les Pontois pourront s'appuyer dessus pour suivre le développement de leur ville et le déploiement des services publics de proximité essentiels à la vie quotidienne. Cela permettra également aux citoyens de mieux connaître leurs représentants (maire, adjoints et conseillers municipaux délégués) et les thématiques sur lesquelles chacun s'investit. « Une politique qui ne se dit pas, n'est pas une politique » rappelle la formule. Ici les élus locaux conduisent leur action dans la transparence et la clarté afin que chacun puisse en toute connaissance de cause les interpeller sur des points très précis. C'est une façon très concrète de faire vivre la démocratie locale.

C'« été » bien !

Crise sanitaire oblige, de nombreux foyers ont dû revoir leurs projets de vacances. Afin de pallier cela, la Ville a renforcé son programme « Souriez, c'est l'été » en multipliant, au sein de l'ensemble des quartiers, des animations et des temps festifs pour tous.



9 JUILLET : INITIATION « VÉLOS RIGOLOS »

Des bicyclettes farfelues pour travailler son équilibre, seul ou à deux !



23 JUILLET : YOGA DES SENIORS AU PARC SIMONE LAGRANGE

Gymnastique douce et conseils posturaux adaptés à tout âge !



30 JUILLET : LA BELLE ROUE AUX ÎLES DE MARS

Tournez manège à la force des bras !



30 JUILLET : ATELIER ARTISTIQUE AU PARC SIMONE LAGRANGE

Matières et couleurs pour des créations dans la bonne humeur !



8 AOÛT : SORTIE AU LAC DU BOURGET

Les sorties des centres sociaux ont été prises d'assaut !



20 AOÛT : CINÉ EN PLEIN AIR PLACE DU 8 MAI 1945

Trois séances sous les étoiles (juillet et août) et une à venir (septembre).

> RETROUVEZ PLUS DE PHOTOS SUR PONTDECLAIX.FR

Rentrée scolaire : ce qui change

Les petits Pontois ont repris le chemin de l'école. Cette rentrée se fait dans un contexte sanitaire particulier et toutes les précautions sont prises pour assurer des conditions d'accueil optimales. Elle est aussi placée sous le signe de la nouveauté : tarification, activités périscolaires et extra-scolaires, découvrez dans ce dossier ce qui change.



Comment se présente la rentrée ?

Maxime Ninfosi, adjoint à l'éducation : « Notre préoccupation première, en cette rentrée 2020, c'est la suite du Covid-19, avec une vigilance accrue quant au respect des règles. La deuxième priorité, c'est de faire revenir à l'école l'ensemble des élèves, pour une reprise scolaire normale. Deux mois sans école peuvent mener à un décrochage, et nous voulons éviter cela. S'agissant de notre responsabilité, le nettoyage et la désinfection des locaux se font dans la même lignée qu'en mai. Les Pontois peuvent avoir confiance pour que les conditions d'accueil soient sereines. »

Vous avez voté en conseil municipal une délibération sur la tarification de la restauration scolaire, de quoi s'agit-il ?

« Sur la tarification de la restauration scolaire, nous avons entendu le message des parents d'élèves et avons pris cet engagement pendant la campagne de plafonner le prix d'un repas à 5 €.

Ce sont les revenus moyens qui sont concernés, soit 30 % des familles, et cela représente un surcoût pour la Ville de 35 000 €. Pour autant, cela ne remet pas en cause notre volonté de maintenir voire renforcer la qualité des repas, avec toujours plus de circuits courts, plus de bio, plus de traçabilité. On a vu pendant la crise émerger l'envie de revenir à l'agriculture locale et raisonnée et au commerce de proximité, cette prise de conscience que la santé passe par l'assiette. La transition écologique concerne l'habitat, la rénovation urbaine, les mobilités, mais aussi des changements de comportement au quotidien, que ce soit nos écogestes ou notre façon de consommer et de manger. Le temps du midi ne se résume d'ailleurs pas à un repas, c'est aussi un temps éducatif, sur la connaissance des aliments, le goût, la nutrition, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre restauration scolaire est un succès, nous sommes identifiés comme une collectivité performante sur ces questions, et d'autres communes nous



Maxime Ninfosi

Adjoint au maire en charge de l'éducation; du sport, de la vie associative et des finances

sollicitent. Notre force, c'est notre cuisine centrale, que nous allons moderniser pour être au rendez-vous de la transition écologique. »

Quelles sont les nouveautés en terme d'activités extra-scolaires ?

« Nous avons revu l'organisation de notre offre. Nous proposons une programmation ambitieuse et variée, qui permet aux enfants de s'enrichir, d'apprendre et de découvrir. Il y a en a pour tous les goûts, le but étant que tous les enfants puissent y trouver du plaisir. La nouveauté concerne les sports de montagne, avec la découverte de l'escalade, la randonnée, le ski alpin. Mais nous avons aussi ouvert 16 nouvelles places de cours de natation, parce que la question du savoir nager est essentielle. Cela nécessite des moyens supplémentaires, mais c'est une volonté qui passe aussi par notre politique culturelle et sportive. Le Pass' Sport-Culture vient à ce titre conforter cette volonté. Il s'adresse aux élèves Pontois du CP au CM2, et permet à chacun de bénéficier d'une aide sur ses loisirs. Le Pass propose aussi une entrée parent-enfant à Flottibulle et à l'Amphithéâtre, parce que nous trouvons intéressant et porteur de partager une sortie en famille. Les objectifs de ce Pass sont d'abord de permettre une activité sportive et culturelle, indispensable au bien-être, de soutenir le pouvoir d'achat des familles, et enfin de soutenir le tissu associatif local, qui a également souffert de la situation liée au Covid-19. »

Nouvelle tarification de la restauration scolaire

Conformément aux engagements de l'équipe municipale pendant sa campagne, le prix des repas à la restauration scolaire est plafonné à 5 euros. La dégressivité continue de s'appliquer. C'est pour les tranches de quotient familial supérieures à 1001 que cela change. Un peu plus de 300 familles sont concernées. Pour les élèves non Pontois, les prix ne changent pas (max 7,40 €).

| QUOTIENT FAMILIAL | TARIFS 2019 | | |
|-------------------|---------------|----------------|----------------|
| | POUR 1 ENFANT | POUR 2 ENFANTS | POUR 3 ENFANTS |
| DE 0 À 400 | 2,50 € | 2,40 € | 2,35 € |
| DE 401 À 550 | 2,85 € | 2,75 € | 2,70 € |
| DE 551 À 700 | 3,20 € | 3,10 € | 3 € |
| DE 701 À 850 | 3,80 € | 3,65 € | 3,60 € |
| DE 851 À 1000 | 4,15 € | 4 € | 3,95 € |
| DE 1001 À 1220 | 5,65 € | 5,45 € | 5,40 € |
| DE 1221 À 1440 | 6,35 € | 6,15 € | 6,05 € |
| DE 1441 À 1640 | 6,95 € | 6,75 € | 6,60 € |
| PLUS DE 1641 | 7,40 € | 7,15 € | 7,05 € |

| QUOTIENT FAMILIAL | TARIFS AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2020 | | |
|-------------------|--|----------------|----------------|
| | POUR 1 ENFANT | POUR 2 ENFANTS | POUR 3 ENFANTS |
| DE 0 À 400 | 2,50 € | 2,40 € | 2,35 € |
| DE 401 À 550 | 2,85 € | 2,75 € | 2,70 € |
| DE 551 À 700 | 3,20 € | 3,10 € | 3 € |
| DE 701 À 850 | 3,80 € | 3,65 € | 3,60 € |
| DE 851 À 1000 | 4,15 € | 4 € | 3,95 € |
| DE 1001 À 1220 | 5 € | 4,90 € | 4,85 € |
| DE 1221 À 1440 | 5 € | 4,90 € | 4,85 € |
| DE 1441 À 1640 | 5 € | 4,90 € | 4,85 € |
| PLUS DE 1641 | 5 € | 4,90 € | 4,85 € |

Mesures sanitaires

Le protocole du ministère de l'Éducation nationale, publié en août, prévoit l'application des gestes barrières et des règles de distanciation physique. Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19. Les personnels s'appliquent les mêmes règles. Le nettoyage des locaux et la désinfection des matériels est assurée par les personnels municipaux dans le respect rigoureux du protocole national.

Les espaces clos sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. À l'extérieur, la distanciation physique ne s'applique pas. Le lavage des mains reste une étape essentielle et récurrente au cours de la journée. Le port du masque est obligatoire pour les personnels et les élèves de plus de 11 ans dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Les personnels communaux du périscolaire et de la restauration portent également le masque. Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des protocoles nationaux.

Activités extra-scolaires

À partir de septembre, des activités sportives, artistiques et scientifiques sont proposées dans les équipements sportifs et culturels de la Ville. En matière de sport, la nouveauté, c'est la montagne ! Des activités liées aux cimes sont déclinées au fil des saisons. Escalade et via ferrata, ski alpin, course d'orientation et randonnée... Le matériel est fourni par la Ville et les forfaits compris dans le tarif. Du côté de Flottibulle, P'tits mouss pour les 4-5 ans, école de nage et de natation synchronisée pour les 6-11 ans sont dans la continuité des années précédentes. L'offre culturelle et scientifique s'étoffe, avec un atelier théâtre et un atelier sciences pour les 7-10 ans, un atelier arts plastiques pour les 6-9 ans et un autre « Dis moi dix mots » pour les 9-11 ans, ou comment apprendre à jouer avec les mots...

- Inscriptions à partir du 7 septembre auprès de l'Espace Famille pour toutes les activités
- Inscriptions possibles à partir du 7 septembre auprès de Flotibulle pour les activités sportives
- Inscriptions à l'année ou au trimestre, selon les activités
- Démarrage des activités la semaine du 21 septembre 2020

> ESPACE FAMILLE, 4 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS, TÉL. 04 76 29 80 65
 FLOTTIBULLE, 83, COURS SAINT-ANDRÉ, TÉL. 04 76 29 86 00



WWW.PONTDECLAIX.FR/ACTIVITES-EXTRA-SCOLAIRES

OUVERTURES DE CLASSES



En juin, la Ville a obtenu l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Saint-Exupéry et d'une autre à l'élémentaire Saint-Exupéry. La municipalité alertait depuis plusieurs mois sur les effectifs de ces deux écoles. Elle reste très attentive et vigilante sur certaines situations potentiellement tendues à la rentrée scolaire, en fonction des inscriptions de cet été.

FOCUS SUR LE COLLÈGE



Une classe supplémentaire a été ouverte pour les élèves de 6°. L'équipe de direction reste en place : Yann Forest principal, Olivier Romon principal adjoint, qui affichent toujours leur volonté de travailler avec les partenaires locaux (Amphithéâtre, service jeunesse, Maison de l'habitant...). Parmi les projets, l'accueil d'un spectacle de la programmation de l'Amphithéâtre au sein du collège (*Elle pas princesse, lui pas héros*) courant mars 2021. Le spectacle sera travaillé avec 2 classes de 6° et 2 classes de CM2 pour entretenir la liaison école-collège.

TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le dispositif gagne en souplesse : il est désormais possible d'inscrire son enfant à l'année pour les 3 temps (matin, midi, soir). Pour répondre aux besoins ponctuels, l'inscription ou la désinscription peuvent se faire jusqu'au mercredi soir pour toute la semaine suivante et pour les 3 temps.

Le coup de pouce loisirs pour les enfants

Le nouveau Pass' Sport-Culture de la Ville est destiné à favoriser l'épanouissement des plus jeunes et faciliter leur découverte de pratiques artistiques et sportives. Pour cela un travail en lien avec les associations a été mené et une convention est en cours d'élaboration. Le Pass offre à chaque élève scolarisé en élémentaire à Pont de Claix un chèque d'une valeur de 40 euros à déduire du coût de l'adhésion à une association pontoise ou au Conservatoire intercommunal de musique Jean Wiener. Il est utilisable au sein d'une association extérieure si la discipline n'est pas proposée sur la commune. Il permet également aux enfants (accompagnés par 1 adulte) de découvrir ou de redécouvrir le Centre aquatique Flottibulle et d'assister à des spectacles jeune public programmés notamment à l'Amphithéâtre grâce à des entrées gratuites. Enfin, il rappelle que l'abonnement à la bibliothèque Aragon est gratuit pour tous les Pontois. « *Nous avons la conviction qu'on n'en fera jamais trop pour les enfants et que nous avons besoin de soutenir les associations qui les accueillent* », affirme Maxime Ninfosi, adjoint à l'éducation et à la vie associative.

> RENSEIGNEMENTS : ESPACE FAMILLE, 4 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS, TÉL. 04 76 29 80 65



Le marteau piqueur et la cigale

Quand l'écolier n'est plus là, les truelles dansent. C'est ainsi, l'été est la période propice pour entreprendre des travaux dans les établissements scolaires désertés. Cette année, les mois de juillet et août auront été marqués par de multiples interventions : installation d'une ventilation dans le dortoir de l'école maternelle des 120 Toises, travaux de peinture à l'école Saint-Exupéry, pose d'un sol souple à l'école Pierre Fugain... L'opération phare est la rénovation de l'école élémentaire Jean Moulin (photo). 850 000 euros d'investissement (avec le concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère) pour l'amélioration thermique (isolation et menuiseries), la mise en accessibilité (ascenseur extérieur et sanitaires), le réaménagement du rez-de-chaussée (bureau de direction, salles des enseignants et espace périscolaire) et de l'entrée principale de l'école. Le chantier, interrompu pour permettre une rentrée de septembre normale, reprendra pendant les vacances d'automne pour s'achever au cours des congés de Noël.



Des vacances apprenantes

Cet été, trois semaines ont été mises à profit pour organiser des temps scolaires et de loisirs, destinés aux élèves ayant rencontré des difficultés à la reprise de l'école en mai.

En ce début de vacances scolaires, ils sont une quarantaine d'élèves Pontois, repérés par leurs enseignants, à suivre une semaine d'école supplémentaire. À l'école des Îles de Mars, CP et CE1 des quatre écoles élémentaires sont mélangés et répartis en trois groupes et pris en charge le matin par trois instituteurs volontaires. Nassim, 7 ans, raconte : « J'avais des difficultés. On a fait des maths, de la lecture le matin. On a fabriqué des tipis, fait des jeux l'après-midi. J'ai rencontré des enfants de Saint-Exupéry et Jean Moulin que je ne connaissais pas. Je me sens mieux depuis le rattrapage ! »

Au collège, même principe, avec une quinzaine de 6^e et quelques CM2 encadrés par huit professeurs volontaires. Le conseiller principal d'éducation M. Zaïda explique : « Le confinement a révélé des difficultés supplémentaires. Parfois elles se sont aggravées, parfois les élèves ont décroché. Les repérages ont été



discutés en conseils de classe. Sur 95 élèves de 6^e, on en a identifié 17, dont 14 sont venus. » Le programme est varié : anglais, musique, technologie, histoire-géo, maths... et même de l'astronomie et du yoga ! Tous les enfants se retrouvent à la cantine le midi, avec des repas pris en charge par la Ville. L'après-midi, les équipes périscolaires prennent le relais, en proposant diverses activités culturelles et artistiques : dessins, mimes, méditation, puzzles photos pour les élèves d'élémentaire ; musique, journal, jeux de société, vidéo et danse pour les collégiens.

Quelque 130 élèves ont pu bénéficier du dispositif cet été.

UN NOUVEAU MARCHÉ ALIMENTAIRE LE MERCREDI

Depuis le 1^{er} juillet, un nouveau marché a lieu le mercredi après-midi, en plus de celui du dimanche matin. Il est réservé aux produits alimentaires (fromage, pain, fruits et légumes, charcuterie, viande...), et fait la part belle aux producteurs locaux. Mis en place pour l'été de manière expérimentale, il fait suite aux mesures prises par la Ville pendant le confinement. Le marché du dimanche matin avait en effet été doublé d'un autre le mercredi matin, pour permettre des achats alimentaires de proximité. Attention, depuis le 16 août, le port du masque est obligatoire sur les marchés extérieurs à Pont de Claix.

> RENDEZ-VOUS TOUS LES MERCREDIS DE 16H30 À 20H, PLACE DES ALPES.



13/07

TEMPS FORT



Un ciel limpide, le grand air retrouvé, le plaisir d'une sortie partagée avec sa famille, ses voisins ou ses amis...

Il flottait un parfum particulier de liberté sur le stade des 2 Ponts pour célébrer la fête nationale. Le feu d'artifice est venu illuminer la soirée et offrir ce moment toujours un peu magique, qui suspend le temps et se reflète dans les pupilles. La soirée, dont le succès ne se dément pas, s'est conclue autour de la buvette et sur la piste de danse au rythme des tubes d'aujourd'hui, mais aussi des décennies précédentes.



L'environnement, une priorité d'action

La rénovation prochaine du parc Borel en lien avec le futur quartier des Papeteries marque l'engagement de la Ville en matière de transition écologique. « Bien plus que des aménagements, ce projet a pour but de créer une dynamique en matière de connaissance et de protection de la biodiversité », explique Michel Langlais, adjoint à la transition écologique et énergétique ainsi qu'à l'environnement.

Quels sont les enjeux de la biodiversité pour une commune comme Pont de Claix ?

M. L. : « Protéger la biodiversité, c'est protéger la vie ! Tout un chacun peut mesurer combien la détérioration de notre environnement a un impact direct sur notre cadre de vie. Sauvegarder les espèces c'est également sauvegarder la flore, les cours d'eau et la qualité de l'air. À l'échelle de la commune cela implique une conception raisonnée de l'aménagement urbain, un travail éthique dans les choix qui sont faits. La biodiversité est très présente à Pont de Claix, mais nous n'avons que très peu de connaissances ou de données significatives sur les espèces vivant sur la commune. Or pour agir, nous avons besoin d'établir un diagnostic précis. »

C'est le sens des discussions en cours avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ?

« Oui, nous avons sollicité cette association pour mener à bien cet état des lieux. De par son action auprès d'autres collectivités et son expérience auprès des populations, et notamment du jeune public, la LPO est apparue comme l'acteur le mieux à même de réaliser ce diagnostic à Pont de Claix et nous accompagner dans nos futurs projets d'aménagement. L'expertise de l'association est aussi pédagogique. Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences et des expositions. Nous préparons



une convention avec elle d'ici la fin de l'année. »

Quels sont les premiers projets qui vont éclore sur la commune ?

« Tout d'abord une opération de pose de nichoirs sur le territoire. Sur les bâtiments communaux dans un premier temps, mais nous souhaitons également obtenir le concours des habitants et des scolaires. La rénovation du Parc Borel ensuite, actuellement peu connu des Pontois. Ce parc méditerranéen a un fort potentiel pédagogique en terme de faune et de flore. En lien avec le futur parc des Papeteries, il permettra d'obtenir un véritable espace de déplacement en mode doux en direction de la réserve naturelle des Îles du Drac. Nous sommes également engagés dans la sauvegarde des craudaux calamites pour laquelle nous allons travailler à l'aménagement

Un programme de pose de nichoirs va être lancé sur la commune en lien avec la LPO.

et à la sanctuarisation des bords du Drac. »

La protection de la biodiversité n'est qu'un des leviers de la transition écologique. La Ville compte-t-elle investir d'autres champs ?

« Nous travaillons activement sur les questions énergétiques. Le 9 juillet, le Conseil municipal a voté la réalisation d'un futur réseau de chaleur bois énergie sur le sud de la commune. La concomitance de la création du nouveau quartier des Papeteries et de l'arrivée en fin de vie du parc de chaudières dans ce secteur de la ville rend sa création pertinente. Ce réseau permettra d'éviter le rejet de 802 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère par rapport à une référence gaz. Le bois étant un produit agricole qu'on coupe et qu'on replante, ce projet inscrira la Ville dans une économie locale et durable. »



Michel Langlais
adjoint à la transition écologique et énergétique et à l'environnement

Une saison scénique en son genre !

Bien sûr, il y en aura pour tous les goûts, de toutes les couleurs et de toutes les saveurs, mais cette année encore, le jeune public et le public jeune auront une place de choix dans la programmation culturelle de la Ville. Après une fin de saison un peu chaotique au printemps dernier, l'envie d'évasion est encore plus grande et les rendez-vous culturels de cette rentrée ne manqueront pas de faire voyager.



Pour retrouver un peu d'insouciance, quoi de mieux qu'un blind-test musical ? Mais attention, pas n'importe lequel : celui de la Compagnie Les Gentils, de leur univers loufoque qui vous embarque forcément et vous fait repartir le cœur un peu plus léger. Le ton est donné : la saison 2020|21 sera présentée dans cette ambiance festive et permettra de découvrir cette troupe un peu particulière que l'on retrouvera pour quatre temps forts déjantés dans l'année. Et parce qu'il plaît beaucoup et affiche complet tous les ans, le festival Les P'tits Géants reviendra pendant la première semaine des vacances d'automne, du 19 au 23 octobre. Des gaines et des fils, des ombres discrètes aux lumières tamisées en passant par de douces pénombres : les marionnettes investissent l'Amphithéâtre pour une semaine de festival, cinq spectacles et onze représentations, pour les plus petits, mais également les plus grands, avec cette année le spectacle *Tria Fata*, programmé en soirée et accessible à tous, dès 9 ans. Au rang des nouveautés, un ciné-concert, inspiré du film *Le Ballon*

rouge d'Albert Lamorisse, sorti en 1956, et mis en musique notamment par Laetitia Shériff, à découvrir en décembre, dans le cadre du festival Le Tympan dans l'œil.

Tout le monde s'accorde à dire que l'humour est le meilleur remède qui existe ; c'est donc Farid Chamekh, issu du Jamel Comedy Club et belle découverte 2019, qui foulera les planches de l'Amphithéâtre le 26 février prochain.

La danse sera également mise à l'honneur avec *Danse à la carte*, de la compagnie Ke Kosa, à travers le dispositif Escapades dansées (six spectacles proposés dans différents lieux culturels de l'agglomération), au mois d'avril. Dans le cadre d'un Tapis rouge, l'auteur complice de la saison Dominique Richard inspire deux rendez-vous : *Les Saisons de Rosemarie*, par la compagnie AJT, et une lecture d'*Aimer Aimer* à la bibliothèque Aragon en mars. Les Moulins de Villancourt accueilleront comme à l'accoutumée, trois belles expositions : la première, *Au Doigt et à l'œil*, pour ouvrir la saison le 26 septembre sur le thème de

Rendez-vous le 25 septembre à 19h à l'Amphithéâtre pour découvrir la nouvelle saison culturelle.

l'informatique, puis en janvier celle de Laurent Bout, ce peintre déjanté aux toiles surprenantes, et enfin, en mars, Nedjma Mariens et ses peintures dédiées à son père. Cette exposition avait déjà été programmée en mars 2020 ; en raison de la crise sanitaire, elle n'avait pu se dérouler dans de bonnes conditions. La Ville a donc souhaité reprogrammer cette artiste, mais également, lorsque cela a été possible, tous ceux qui ont vu leur spectacle annulé durant le confinement. C'est le cas de *Des Femmes savantes*, de la compagnie du Détour, qui sera sur la scène de l'Amphithéâtre le 3 octobre. Dans un souci de soutien aux artistes, compagnies et intermittents,

la Ville a décidé d'honorer tous les cachets engagés pour cette période.

17 852 €

Somme allouée par la Ville pour le soutien au secteur du spectacle vivant, de mars à juin 2020, dans le contexte de la crise sanitaire.



Sam Toscano

Adjoint au maire en charge de la culture

« C'est peut-être utopiste - pourquoi faire de la politique si on ne l'est pas un peu ? - mais j'aimerais instaurer ce qu'on pourrait appeler « le réflexe culturel » notamment à destination des jeunes Pontois. J'aimerais que la culture résonne partout, au cœur de la ville comme sur les planches du théâtre, aux Moulins de Villancourt comme dans les noms des rues. Que toutes les occasions soient prétexte à apprendre et à se souvenir. Mais surtout, j'aimerais que la culture devienne l'une des raisons pour lesquelles les Pontois ont envie de rester dans leur ville, et celle qui donne envie de rejoindre Pont de Claix. Que cette ouverture culturelle sur le monde, comme le sont les jumelages avec le Chili ou l'Allemagne, soit la marque de fabrique de la Ville, qu'elle permette aux générations futures de grandir et s'émanciper. »



22/08

TEMPS FORT

Le 22 août 1944, Pont de Claix était libérée du joug nazi grâce à l'intervention du 1^{er} bataillon de Choc et des Forces françaises de l'intérieur. Les hommes en armes menés par l'aspirant Raymond Muelle ont combattu dans le parc Borel. Le souvenir du chasseur Robert Barrat et du FFI André Rodillion, morts pendant les combats, a également été rappelé à l'occasion de la cérémonie de commémoration qui a rassemblé les élus, les anciens combattants et les habitants. Le 1^{er} adjoint Sam Toscano a rendu hommage au courage et au sens du devoir de ces hommes et de toutes celles et tous ceux qui ont résisté et ont combattu pour la liberté.

Médailles du travail du privé

Cette médaille, destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée, comprend 4 échelons : 20 ans (Argent), 30 ans (Vermeil), 35 ans (Or) et 40 ans (Grand or). Depuis cette année, c'est au candidat de demander sa distinction. La mairie ne réceptionne plus les demandes depuis que la Préfecture a dématérialisé la procédure. Pour la promotion au 1^{er} janvier 2021, les candidats doivent faire la démarche avant le 15 octobre, directement sur le site de la Préfecture (les dossiers « papier » ne sont plus acceptés).

> www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Medailles-et-decorations-officielles/

Un relais postal à Grand Galet

Les habitants du nord de la commune peuvent désormais faire certaines opérations postales près de chez eux. Depuis le 22 juin, un relais postal a ouvert au Pimms. Il est possible d'y envoyer et retirer des courriers et des colis, acheter des timbres et des emballages. Le Pimms est ouvert spécialement les samedis matins de 9h30 à 12h pour les services postaux.

> 12, avenue Charles de Gaulle - Tél. : 04 38 92 10 33

Brûlage des déchets verts interdit

Pour rappel, le brûlage des déchets végétaux est interdit depuis 2013 par arrêté préfectoral. Qu'ils soient coupés ou sur pied, issus de l'entretien des parcs ou jardins, et quelle que soit leur teneur en humidité, cette pratique est interdite sur l'ensemble du département. Cette disposition s'applique aux particuliers, à l'exclusion des activités agricoles et forestières. Elle est conforme au code de la santé publique et au Plan de protection de l'atmosphère.

Rénovation des façades au centre-ville

Dans le cadre de la rénovation du centre-ville, les propriétaires de bâtiments, commerçants ou habitants du périmètre concerné sont invités à une première réunion d'information sur l'opération façades, qui débutera fin 2020 et durera 3 ans. Financements, préconisations architecturales et procédures d'accompagnement seront détaillés lors d'une réunion publique le 14 octobre à 18h30 (lieu précisé ultérieurement).



120 TOISES

À LA SORTIE DE L'ÉCOLE, ON VA AU SQUARE EN TOUTE SÉCURITÉ

Les deux chantiers entrepris depuis la fin du mois de juin par la Ville sur le secteur des 120 Toises sont terminés.



Rénovation du square Henri Girard >

Le site a été agrandi et positionné en retrait de la route. Il propose un plus grand nombre de jeux tout neufs pour les enfants.



Aménagement de l'entrée de l'école maternelle >

L'école bénéficie d'un nouveau parvis sécurisé et d'une rampe pour permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

Le budget global de la Ville pour ces deux opérations s'élève à 166 000 €.

DÉPLACEMENTS



LE VÉLO GAGNE DU TERRAIN

L'axe Chronovélo n°3 créé par Grenoble-Alpes Métropole (Grenoble Capuche / Échirolles / Pont de Claix / Jarrie / Vizille) traverse la commune en empruntant la contre-allée est du cours Saint-André. C'est une bonne nouvelle à l'heure où de plus en plus de personnes décident d'utiliser le cycle pour effectuer leurs trajets, notamment ceux liés à l'activité professionnelle. Dans l'agglomération, 4 grandes liaisons sont en cours de finition. Cela représente près de 44 kilomètres de voies sécurisées et équipées. Le tronçon au début du cours (en lien avec le centre-ville) est opérationnel. La signalétique est en place et des panneaux « Vélorue » ont été implantés pour rappeler qu'il est interdit aux voitures de dépasser les vélos. Ailleurs, plus au nord, deux chantiers se poursuivent.

> Plus d'infos : www.grenoblealpesmetropole.fr



RÉNOVATION DU CCAS

Le maire et les élus se sont rendus sur place fin juillet pour une visite de chantier. Les services restent accessibles pendant les travaux qui prendront fin en juin 2021. Coût de l'opération : 1 800 000 €



PAS DE FAUX REBONDS

Depuis la fin du mois de juillet les tennis couverts sont dotés d'un nouveau revêtement au sol. Coût de l'opération : 32 000 €

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE !

Nous connaissons une rentrée scolaire sans précédent.

La municipalité mettra en place les protocoles sécurisés et adaptés à la situation locale pour que l'école puisse reprendre pleinement ses droits.

Cette reprise est aussi synonyme d'amplification des politiques éducatives.

L'équipe conduite par Christophe Ferrari, conformément aux engagements pris, a souhaité mettre en place plusieurs dispositifs nouveaux permettant aux enfants Pontois de pratiquer des activités sportives et culturelles, nécessaires au développement personnel de chaque enfant. Nous vous invitons à vous en saisir pleinement. Ces politiques seront des fils conducteurs de la politique éducative pontoise pendant ce mandat.

Enfin, nous saluons l'instauration d'un prix plafond de 5 € du repas à la cantine, qui permettra de soutenir le pouvoir d'achat des familles pontoises tout en maintenant la qualité des aliments fournis aux enfants.

Bonne rentrée à tous !

REPRENONS LA PAROLE

Métropole : l'élection du déshonneur

Le 17 juillet se tenait l'élection à la présidence de la Métro. Le scrutin aurait dû être une formalité, puisque la Gauche y est représentée par 90 élus sur 119. Le groupe Communiste a ainsi proposé que ces 90 élus choisissent en commun un candidat puis gouvernent ensemble, comme ça s'était fait de 2014 à 2020. Président sortant, le Maire de Pont-de-Claix avait toutes ses chances à cet exercice. Pourtant, ce n'est pas ce qui s'est passé : M. Ferrari a fait le choix de tourner le dos à sa majorité, pactisant dès le 1^{er} tour avec LREM, sans pour autant arriver en tête. Puis, à l'issue de 10h de tractations, il l'emporte finalement avec les voix de la droite et de l'extrême-droite. Notre territoire hérite ainsi d'une métropole ingouvernable, et les électeurs se voient voler leur vote : lorsqu'on élit des gens s'affirmant de Gauche, on ne s'attend pas à avoir un président élu avec une majorité « LREM / Droite » !

Trahir ses valeurs pour le pouvoir, un spectacle qui n'aidera pas à réconcilier les citoyens avec la politique...

Simone Torres

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

La rentrée est là, déjà ou enfin c'est selon.

Enfants, parents, professionnels et bénévoles tous nous l'attendons, la redoutons parfois, avec un mélange d'appréhension, d'excitation et d'impatience. Car cette rentrée 2020 est inédite et délicate, avec en toile de fond une reprise épidémique qui menace nos santés et nos libertés. Plus encore qu'auparavant, il va falloir faire preuve de vigilance, d'attention et de bienveillance. Soyons solidaires les uns envers les autres. Mêmes masqués, n'oublions pas nos proches et nos voisins, et gardons en tête que les opinions contraires peuvent enrichir le débat ! Soyons patients aussi, et inventifs, nos habitudes sont bouleversées et nous allons devoir continuer à nous adapter.

Pour notre part, nous serons à vos côtés Pontoises, Pontois, présents à toutes les instances municipales.

À vous tous donc, nous souhaitons une bonne rentrée !

Julien Dussart

septembre | octobre

SAM. 5 SEPTEMBRE, 10H-17H

FORUM DES ASSOCIATIONS*Complexe des 2 Ponts*

10h : ouverture
 10h-11h : initiations
 11h30 : discours devant le boulodrome
 13h30-16h30 : initiations et découverte des activités aquatiques à Flottibulle
 17h : clôture du forum
Port du masque obligatoire
 > Renseignements : 04 76 29 86 44

DIM. 6 SEPTEMBRE, 6H-18H

VIDE-GRENIERS*Stade des 2 Ponts*

> Renseignements : US 2 Ponts, 04 76 98 72 85

SAM. 12 ET DIM. 13 SEPTEMBRE, 8H-22H

TOURNOI DE POKER*Foyer municipal*

> Renseignements : Grenoble poker pontois, 07 81 03 30 13

SAM. 19 SEPTEMBRE, 11H-20H

FÊTE DES VOISINS*Site des Papeteries*

> Renseignements : Amicale des Papeteries, 06 03 31 63 48

SAM. 19 SEPTEMBRE, 20H30

CINÉ EN PLEIN AIR*Parc Jean de la Fontaine*

Projection du film d'animation Pachamama. Tout public, entrée libre.

DIM. 20 SEPTEMBRE, 8H-17H30

VIDE-GRENIERS*Parc de la Maison des associations*

> Renseignements : OMS, 04 76 98 62 77

MER. 23 SEPTEMBRE, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL*Foyer municipal*

> Renseignements : 04 76 29 86 86

JEU. 24 SEPTEMBRE, 18H

RÉUNION DE BILAN DES SORTIES PRENONS L'AIR ENSEMBLE*Espace Beau site*

> Renseignements : 04 76 29 86 60

VEN. 25 SEPTEMBRE, 19H

SORTIE CULTURELLEPrésentation de la saison culturelle
Amphithéâtre

> Inscriptions : 04 76 29 86 60

SAM. 26 SEPTEMBRE, 8H-20H

FÊTE DE LA PÉTANQUE*Boulodrome des 2 Ponts*

> Renseignements : PPC pétanque, 06 83 12 42 36 / 06 21 77 09 04

SAM. 26 SEPTEMBRE, 11H-22H

CONCOURS DE PÉTANQUE*Parc de la Maison des associations*

> Renseignements : Vétérans à 7

MAR. 29 SEPTEMBRE, 17H30

ATELIERS NUMÉRIQUES CHERCHENT BÉNÉVOLES

Vous êtes doué avec votre téléphone, vous souhaitez transmettre votre savoir-faire, rejoignez-nous pour organiser ensemble la prochaine session sur l'échange de pratiques entre habitants autour du téléphone et de la tablette.

Centre social Jean Moulin

> Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 3 OCTOBRE, 9H-13H

DÉCHÈTERIE MOBILE*City stade rue Stendhal*

> Renseignements : 04 76 29 86 29

SAM. 3 OCTOBRE, 20H

SORTIE CULTURELLELes femmes savantes, théâtre, dès 14 ans
Amphithéâtre

> Inscriptions : 04 76 29 86 60

JEU. 15 OCTOBRE, 8H-19H

CONCOURS DE PÉTANQUE*Boulodrome des 2 Ponts*

> Renseignements : Retraités de la plate-forme chimique, 06 33 15 10 50

JEU. 15 OCTOBRE, 18H30

HANDI'CAP PAS CAPLes troubles neuro-développementaux
Ciné-débat animé par les Cémea*Maison de l'Habitant*

> Renseignements : 04 76 29 86 29

VEN. 16 OCTOBRE, 16H30-18H30

HANDI'CAP PAS CAPLes troubles neuro-développementaux
Stands d'informations*Place Michel Couëtoux**(en cas de pluie, repli à l'Escale)*

> Renseignements : 04 76 29 86 29

VEN. 16 OCTOBRE, 20H

SOIRÉE JEUX

Repas partagé et bonne ambiance garantie !

Centre social Jean Moulin

> Renseignements : 04 76 29 86 60

MAR. 20, MER. 21

ET JEU. 22 OCTOBRE, 10H-12H

ATELIER PARENTS-ENFANTS NUMÉRIQUE PANGOLIN

Donne vie à ta plus belle histoire en la programmant sur le logiciel Scratch ! À travers ce stage de 3 jours, tu apprendras à créer tes héros, à les animer puis à coder ton aventure.
2 € par enfant.

Centre social Jean Moulin

> Inscriptions : 04 76 29 86 60

VEN. 23 OCTOBRE, 19H30

SCÈNE OUVERTE

Présentation du nouveau projet de la Cité des héros et du travail des habitants réalisé cet été.

Centre social Jean Moulin

> Renseignements : 04 76 29 86 60

JEU. 29 OCTOBRE, 17H-22H

TROUILLE PARTY*Foyer municipal*

> Renseignements : Alfa3A, 04 76 29 80 50

VEN. 30 OCTOBRE, 17H30-21H

HALLOWEEN*Site des Papeteries*

> Renseignements : Amicale des Papeteries, 06 03 31 63 48



Photo : ASO > Alex Broadway

Le Tour de France de passage à Pont de Claix

MAR. 15 SEPTEMBRE

Passage des cyclistes à Pont de Claix prévu entre 16h15 et 16h45 avenue du Maquis de l'Oisans, derrière la mairie puis sur le pont Lesdiguières. Port du masque obligatoire pour le public. **Attention, stationnement interdit de 10h à 17h15 et circulation interdite de 13h45 à 17h15 avenue du Maquis de l'Oisans, arrière de la mairie et avenue du maréchal Juin.**

11h30, place Salvador Allende : départ des coureurs qui parcourent les derniers kilomètres de l'étape dans le cadre du Téléthon.

Animations tout public sur la place en journée.

Attention, stationnement interdit sur la partie centrale de 9h30 à 18h30 et circulation interdite de 13h45 à 17h15.

Street art fest Grenoble Alpes

ÉDITION RÉSILIENCE

De nouvelles fresques vont fleurir sur les murs pontois cet automne dans le cadre du festival.

Plus d'infos :

www.streetartfest.org



SPECTACLES

VEN. 25 SEPTEMBRE, 19H

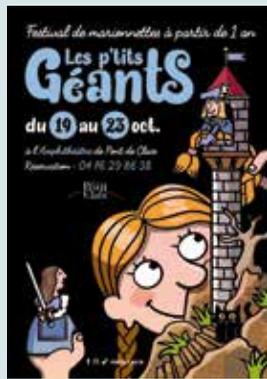
PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Le Grand Jeu de l'Ouïe, blind-test musical par la cie Les Gentils
Tout public, dès 12 ans
Entrée gratuite, sur réservation uniquement

SAM. 3 OCTOBRE, 20H

LES FEMMES SAVANTES,

Théâtre par la cie du Détour
Tout public, dès 14 ans - De 6 à 15 €



DU 19 AU 23 OCTOBRE

LES P'TITS GÉANTS

Festival de marionettes, très jeune public, dès 1 an

Amphithéâtre
> Renseignements : 04 76 29 86 38

EXPOSITIONS

MAR. 8 SEPTEMBRE, 18H30

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

« MOIS DES ASSOCIATIONS »

Du 7 septembre au 16 octobre, de 8h30 à 17h.
Peintures, dessins, sculptures et photographies.
Entrée libre, masque obligatoire.

MAR. 3 NOVEMBRE, 18H30

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

DE FLORE HENOCQUE

Du 2 novembre au 26 décembre, de 8h30 à 17h.
Illustrations.
Entrée libre, masque obligatoire.

Maison des associations

> Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 26 SEPTEMBRE, 11H

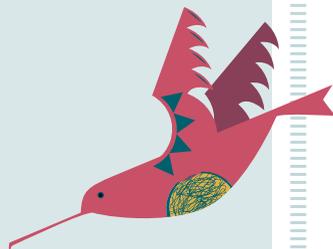
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

« AU DOIGT ET À L'OEIL »

Du 26 septembre au 24 octobre
Informatique
Entrée libre, masque obligatoire.

Moulins de Villancourt

> Renseignements : 04 76 29 80 59



MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 57 04 35 50
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 57 38 92 02
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

Festival de marionnettes à partir de 1 an

Les p'tits Géants

du **19** au **23** oct.

à l'Amphithéâtre de Pont de Claix

Réservation : 04 76 29 86 38

VILLE DE
Pont
DE
Claix

